

# **Webinaire d'information sur le Programme Régional FEDER, FSE+ 2021-2027 de la Région Occitanie**

## **Thématique : Recherche & Innovation**

**29 Septembre 2022**

# Introduction



Erika DELPECH  
Responsable de service  
Direction Europe et Action Internationale

## Calendrier du PR OCC 2021-2027

- **2019/2020** Concertation régionale et numérique : Un programme co-construit avec les acteurs du territoire
- **Juin 2021** – Règlements européens adoptés
- **11 Mars 2022** - 1<sup>er</sup> dépôt du Programme Régional Occitanie auprès de la Commission Européenne
- **16 Septembre 2022** – 2<sup>nd</sup> dépôt du Programme Régional Occitanie suite aux remarques de la Commission
- **Septembre/Octobre** – Webinaires d'informations
- **Octobre/Novembre** – Adoption prévue du Programme
- **10 Novembre** – Séminaire régional de lancement du Programme Régional Occitanie

## Séquence des webinaires thématiques

Webinaire	Date
Solutions pour les entreprises	27/09/2022
Recherche & innovation	29/09/2022
FSE+ Etat/Région	4/10/2022
FSE+ Création d'entreprise	4/10/2022
Environnement	6/10/2022
Mobilités douces	6/10/2022
Sobriété énergétique (dont Logements sociaux)	7/10/2022

## Le Programme Régional Occitanie en bref


**666M€**
**FEDER**

• le fonds européen de développement régional a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.


**163M€**
**FSE+**

• le fonds social européen a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne.

### 5 Priorités pour l'Occitanie

1. Soutenir une relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante – **302M€ de FEDER**
2. Agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée – **186M€ de FEDER**
3. Agir face à l'urgence climatique en développant les mobilités douces urbaines - **21M€ de FEDER**
4. Former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la création d'activité – **157M€ de FSE+**
5. Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en favorisant les ressources – **134M€ de FEDER**



TÉLÉCHARGEMENTS

Accès rapide au projets du Programme :

[V1 – 11 Mars 2022](#)

[V2 – 16 Septembre 2022](#)

[Version simplifiée du Programme](#)

Priorité 1 – à partir de la page 37  
Priorité 2 – à partir de la page 46  
Priorité 3 – à partir de la page 103  
Priorité 4 – à partir de la page 108  
Priorité 5 – à partir de la page 132

# Sommaire

Descriptif des actions financées

Accompagnement

## **Descriptif des actions financées**

**PRIORITE 1: Soutenir la relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante**



# PRIORITE 1 : Soutenir la relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante

## OS1i : Recherche et innovation

- Infrastructures et équipements pour la recherche et l'innovation
- Projets innovants d'entreprises et de créateurs
- Projets de recherche Labos/Entreprises
- Capital humain pour la recherche

## OS1ii : Numérique

- Production, acquisition, traitement et stockage de la donnée
- Développement des usages numériques et contenus innovants
- Stratégies de territoires intelligents et numériques

## OS1iii : Compétitivité des PME

- Investissements dans les PME du tourisme
- Valorisation des PME et du territoire – « destination Occitanie »
- Développement des entreprises (expansion, nouveaux marchés)
- Immobilier collectif pour les entreprises



Une Europe  
plus  
intelligente

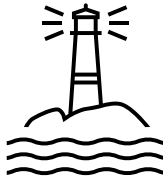
FEDER

## 8 domaines de la spécialisation de la Stratégie Régionale d'Innovation



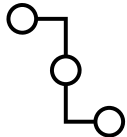
**Alimentation durable**

**Eaux : gestion, usage et risques**



**Economie du littoral et de la mer**

**Médecine et santé du futur**



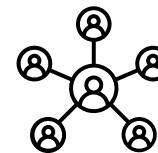
**Mobilité intelligente et durable**

**Matériaux intelligents durables**



**Transition énergétique**

**Big data, IA et cybersécurité**



[Pour en savoir plus sur la stratégie](#)

## Articulation avec le SRESRI

Des priorités construites collectivement

- ➔ préparer les compétences de demain, accompagner et éclairer les transitions
- ➔ faire de l'Occitanie une des premières régions scientifiques et technologiques d'Europe
- ➔ offrir aux jeunes les conditions de la réussite dans tous les territoires

50 actions, une gouvernance partagée...

**Calendrier** : adoption par l'assemblée plénière du Conseil régional le 25 novembre 2022

2 dispositifs adoptés en anticipation : AAP CSTI et AAP émergence

Mise en place des autres dispositifs début 2023

## Soutien aux infrastructures de recherche et d'innovation

**Objectif :** Cette action vise à soutenir les plateformes de recherche et d'innovation **mutualisées**, notamment par l'acquisition des équipements de pointe, en cohérence avec les stratégies collectives des acteurs du territoire.

**Critères de conditionnalité :** priorité aux 8 domaines de spécialisation de la SRI

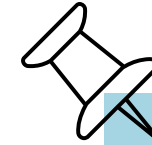
**Bénéficiaires :** Organismes et établissements de recherche, Universités...

**Seuil d'intervention :** plancher de dépenses éligibles à 500 000 €

**Taux max d'intervention fonds européens :** 60%

**Dépenses éligibles :** équipements et prestations associées à l'installation des équipements

Forfait de 20% des dépenses éligibles dédiées au RH



### Références :

- ✓ FEDER ; OS1i
- ✓ Page 37 du PROCC
- ✓ Maquette : 55M€

## Projets de recherche Laboratoires / Entreprises

**Objectif :** favoriser et d'intensifier les partenariats et les collaborations entre recherche publique et entreprises

**Conditions:** priorité aux 8 domaines de spécialisation de la SRI

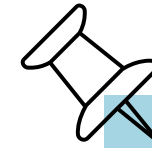
### Bénéficiaires :

Organismes et établissements de recherche, Universités...  
PME et Grandes entreprises sous certaines conditions

**Seuil d'intervention :** dossier d'aides >500 K€ en articulation avec les aides Région et Etat (PIA4 régionalisé France 2030)

**Taux d'intervention :** selon réglementation du régime RDI

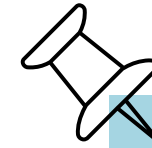
**Dépenses éligibles :** inchangées selon réglementation des projets de R&D collaborative



### Références :

- ✓ FEDER ; OS1i
- ✓ Page 39 du PROCC
- ✓ Maquette : 40M€  
(partagé avec les actions collectives)

## Démarches collectives et mises en réseau



### Références :

- ✓ FEDER ; OS1i
- ✓ Page 39 du PROCC
- ✓ Maquette : 40M€  
(partagé avec les  
projets Labo/PME)

**Objectif** : accompagner le développement des entreprises afin de les rendre plus performantes sur les marchés, y compris internationaux.

**Conditions** : l'accès aux opérations accompagnées doit être ouvert aux PME régionales sur une base transparente et non discriminatoire. La redevance payée pour l'utilisation des installations du bénéficiaire et pour la participation aux activités qui s'y déroulent correspond au prix du marché

**Bénéficiaires** : Organismes consulaires, syndicats professionnels, groupements d'entreprises, EPIC, associations notamment : incubateurs, pépinières, pôles de compétitivité et clusters.

**Seuil d'intervention** : plancher de dépenses éligibles à 500 000 €

**Taux d'intervention** : maximum 50% selon réglementation des aides d'Etat applicable

### Actions et dépenses éligibles :

- l'animation en vue de favoriser la collaboration, le partage d'informations et la prestation ou la mise à disposition de services de soutien aux entreprises
- la gestion des installations, l'organisation de programmes de formation, d'ateliers et de conférences pour faciliter le transfert de connaissances et le travail en réseau entre les membres du pôle ainsi que la coopération transnationale.

## Renforcer le potentiel humain par et pour la recherche

### Objectifs :

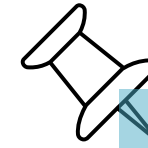
En soutien aux politiques régionales et aux actions du SRESRI, les fonds FEDER pourront accompagner notamment les projets de recherche en lien avec l'attractivité et l'émergence de discipline. La mobilisation des ressources humaines comme des post-doc et des allocations doctorales pourra être financée.

Cette mesure vise également à soutenir la culture scientifique et technique et ainsi que la structuration de cellule inter-établissements visant à renforcer la participation des acteurs régionaux aux appels à projets européens (veille, animation, ingénierie de projets...)

**Conditions :** priorité aux 8 domaines de spécialisation de la SRI

**Bénéficiaires :** Organismes et établissements de recherche, Universités, associations...

**Taux d'intervention fonds européens :** 60% maximum



### Références :

- ✓ FEDER ; OS1i
- ✓ Page 40 du PROCC
- ✓ Maquette : 15M€



## Questions/Réponses

**Le taux de financement total est de combien svp ? (Feder + Région)**

Le dispositif régional n'est pas encore voté pour pouvoir répondre à cette question

**La maintenance des équipements sera éligible ? (Action 1)**

Il est possible de prévoir de la maintenance mais sur la durée du projet. La maintenance doit faire partie de la facture globale de l'équipement on n'interviendra pas sur une facture uniquement de la maintenance.

**Vous mentionnez un plancher à 500 k€, y a-t-il un plafond défini ? Quelles est la durée des projets ?**

Il n'y a pas de plafond défini mais nous n'irons pas financer des de projets à 5M€ non plus, l'objectif est de financer plusieurs acteurs et ne pas concentrer toute l'enveloppe sur un projet. Durée de projet 24 à 36 mois

**On parle de coopération transnationale mais peut-on envisager aussi la nationale ou régionale ?**

C'est une possibilité la coopération transnationale. Les actions pourront être menés à l'échelle régionale bien évidemment. Nous sommes d'abord sur une dimension d'action pour l'Occitanie.

**Sur les actions collectives pour les entreprises, y a-t-il des connexions possibles avec la recherche publique ?**

**Comment on peut connecter ça au monde académique ?**

Le champ de ces actions collectives a peu été exploré sur le 14-20 pour des raisons règlementaires et administratives (prioriser les actions de diffusion et ne pas faire d'accompagnement direct d'entreprise).

**Est-ce les infrastructures de conservation de collections intéressantes pour la recherche (par exemple collections d'herbier) peuvent être concernées ? Ou banque de graines ?**

Très peu de demandes en ce sens, il faut voir si besoin d'équipement et de quel type d'équipements équipements spécifiques ? Demande d'envoyer un mail pour mieux comprendre le projet.

On travaille avec une étroite collaboration avec les autres services Recherche qui nous aident.





## Questions/Réponses

**Vous indiquez un lien avec les PIA France 2030 (action soutien aux infras) . Comment prévoyez-vous l'articulation ? Je peux préciser oralement la question**

Illustration du type d'intervention qu'on prévoit sur cette action : BPI France avec la Région Occitanie a lancé l'AAP Idemo régionalisé avec un dépôt de candidatures qui se fait sur le site BPI depuis le 15 sept avec une articulation qui est en place avec Etat/Région/ et l'orientation des dossiers données vers les financements du FEDER.

Nous sommes supposés intervenir à partir de 500k€

**PIA4 national - connexion à établir ou une possibilité de coupler les aides ?**

Des lors que les projets collaboratifs supérieur à 4M€ il faut qu'ils émargent au PIA4 national.

Interlocuteurs dédiés sur la plateforme BPI France.

**Si une plateforme génère de l'activité de prestation avec des entreprises (qui est a priori attendu), le financement Feder est-il remboursable ?**

Que des subventions et pas d'avance remboursable sur le Programme. Sur les infrastructures de recherche, l'objectif est qu'elles soient ouvertes aux autres acteurs académiques. On demande à ce qu'elle ne fasse pas plus de 20% d'activité économique : à destination des entreprises. Si plus, à ce moment il faudra revoir le plan de financement et ajuster la subvention. Au-delà des 20% on rentre dans le champ concurrentiel et des Régimes d'aides d'état où les aides publiques maximum retombent à 50% sur les infrastructures de recherche.

**Quid si la plateforme fait des bénéfices ? N'y-a-t-il pas un ajustement du montant de la subvention ?**

Sur les prestations collaboration de recherche, il y a des retombés : l'exercice est de démontrer que les recettes sont largement inférieures aux coûts d'exploitation sur la plateforme.

De manière générale, les coûts d'exploitation sont très importants, même s'il y a des recettes reçues elles sont largement inférieures pour couvrir le coût d'exploitation.

## Questions/Réponses



**L'activité économique est-elle toujours calculée en heures d'utilisation de la plateforme ?**

Et oui. Les heures d'utilisation des équipements, on est toujours sur cette typologie de calcul

L'autre méthode de calcul envisageable est celle des coûts mais possible uniquement si vous avez une comptabilité analytique

**S'agira-t-il d'un programme au fil de l'eau ?**

Pour le moment car les dispositifs sont en cours d'élaboration. On en saura un peu plus début Janvier si on fera des AAP ou au fil de l'eau.

**Est-il possible de coupler 2 actions ?**

Les acquisitions d'équipement ne peuvent être financés que dans l'actions de soutien aux plateformes. Pas d'acquisition d'équipements pour les autres actions.

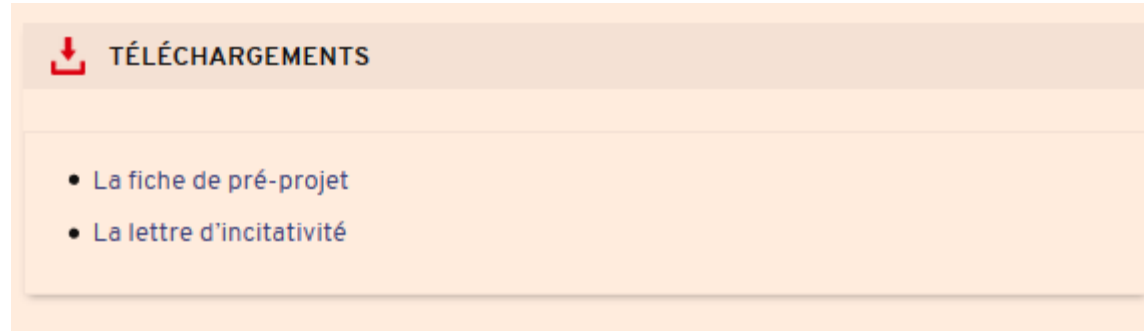
Rien n'empêche par la suite une fois la plateforme acquise, de monter un projet de recherche au tour de cette plateforme. Plutôt en deux temps.

# Accompagnement



## Accompagnement par le service SFEIF

Disponible sur Europe en Occitanie : [modèles de lettre d'incitativité et de pré-projet](#)



### Préalables au dépôt d'une demande sur le Portail e-Synergie :

- Un mail au service
- Un entretien préalable avec un instructeur.rice FEDER pour s'assurer, de la recevabilité de la demande, de sa bonne orientation, des pièces requises et des modalités de dépôt d'un dossier de demande
- Les adresses mail sont génériques : un instructeur.rice FEDER prendra en charge votre sollicitation

## Accompagnement par le service SFEIF

OS	Typologie d'action	adresses génériques DIRES
<b>1i</b> <b>Recherche</b> <b>Innovation</b>	1 - Création et amélioration des infrastructures de recherche et d'innovation	<a href="mailto:Feder.recherche@laregion.fr">Feder.recherche@laregion.fr</a>
	2 - Accompagnement des projets innovants d'entreprises et de créateurs	<a href="mailto:Feder.entreprises@laregion.fr">Feder.entreprises@laregion.fr</a>
	3 - Renforcer les collaborations entre laboratoires et entreprises	<a href="mailto:Feder.collaborations@laregion.fr">Feder.collaborations@laregion.fr</a>
	4 - Renforcer le potentiel humain par et pour la recherche 3 sous actions : Cellule Europe 2M / CSTI 4M / Allocations doctorales 9M)	<a href="mailto:Feder.recherche@laregion.fr">Feder.recherche@laregion.fr</a>
<b>1ii</b> <b>Digital</b>	1 - Soutenir la Production, l'acquisition, le stockage, l'agrégation, l'ouverture, le partage et les traitements de la donnée	<a href="mailto:Feder.numerique@laregion.fr">Feder.numerique@laregion.fr</a>
	2 - Soutenir le développement des usages tant sur le plan de l'émergence de services et contenus innovants que sur celui de leur appropriation par les usagers	<a href="mailto:Feder.numerique@laregion.fr">Feder.numerique@laregion.fr</a>
	3 - Soutenir l'accompagnement des stratégies de territoires intelligents et numériques	<a href="mailto:Feder.numerique@laregion.fr">Feder.numerique@laregion.fr</a>
<b>1iii</b> <b>Investissements</b>	1 - Soutenir les investissements dans les entreprises du Tourisme pour accompagner les transformations, l'innovation	<a href="mailto:Feder.entreprises@laregion.fr">Feder.entreprises@laregion.fr</a>
	2 - Valoriser l'image destination Occitanie - Renforcer l'attractivité des entreprises et des territoires touristiques	<a href="mailto:Feder.tourisme@laregion.fr">Feder.tourisme@laregion.fr</a>
	3 - Soutenir les entreprises en vue de leur développement, leur expansion et de l'accès à des nouveaux marchés	<a href="mailto:Feder.entreprises@laregion.fr">Feder.entreprises@laregion.fr</a>
	4 - Développer l'offre d'accueil en immobilier collectif pour les entreprises (création, extension, requalification de pépinières, hôtels d'entreprises, tiers-lieux...)	<a href="mailto:Feder.immocollectif@laregion.fr">Feder.immocollectif@laregion.fr</a>

Merci pour votre attention !

[programmes.europeens@laregion.fr](mailto:programmes.europeens@laregion.fr)  
[www.europe-en-occitanie.eu](http://www.europe-en-occitanie.eu)